

Date limite de dépôt:
13.10.2024
23H00 (GMT +1)
aucun dossier ne sera
accepté après cette date



APPEL À CANDIDATURES

Résidence de recherche et création
à basis e.V. (Francfort, ALL).

Formulaire de candidature :

<https://forms.gle/5Fa2yqQFfpjpE2Ls7>



STRASBOURG < > FRANCFORT

Pour toute candidature au **programme d'échange entre le CEAAC (Strasbourg, FR) et basis e.V. (Francfort, ALL)**, nous vous prions de remplir le formulaire de candidature dans son intégralité et d'envoyer les pièces demandées.

Ce programme de résidences croisées est né en 2005 sous l'impulsion du Service culturel de la Ville de Francfort qui initia le lien entre le Centre européen d'actions artistiques contemporaines de Strasbourg (CEAAC) et basis e.V., association à but non lucratif qui encourage et soutient la création émergente internationale.

L'appel s'adresse aux artistes du champ des arts visuels, tous médiums confondus, en début/milieu de carrière, sans critère d'âge ni de nationalité.

Il est possible de candidater en duo ou collectif. Dans le cas d'une candidature en duo ou collectif, les honoraires seront versés à l'entité administrative et ne peuvent pas être multipliés par le nombre de personnes qui la composent. Les conditions d'accueil et d'encadrement ne pourront être dédoublées.

Centre européen d'actions artistiques contemporaines - Strasbourg, France.

Actif depuis 1987, le Centre européen d'actions artistiques contemporaines (CEAAC) à Strasbourg a pour vocation de soutenir, produire et valoriser la création contemporaine auprès de tous les publics. En 2023, il entame la refonte de son programme de résidences en recentrant ses actions sur le territoire européen et en nouant de nouveaux partenariats avec des institutions partageant sa vision artistique ainsi que sa méthodologie de travail et de soutien à la création artistique.

Sans obligation de production et basées sur un principe de réciprocité, ces résidences s'organisent en partenariat avec des structures en Europe et s'adressent aux artistes visuels ayant un lien avec le Grand Est.

basis e.v. - Francfort, Allemagne.

basis e.V. promeut l'art contemporain à Francfort, en Allemagne, depuis 2006 par le biais de programmes de résidence, d'expositions individuelles ou collectives présentant des artistes locaux et internationaux et par toute une programmation culturelle rythmée de lectures, performances, conférences, concerts. basis e.V. propose également des espaces de travail à bas coût sur quatre sites à Francfort, des ateliers techniques partagés favorisant la mise en réseau des artistes émergents. basis e.v porte une attention particulière à la médiation et à la place des centres d'art dans la société.

Pour retrouver l'appel à candidatures à destinations des artistes Allemands <https://basis-frankfurt.de/en/airfrankfurt>

Modalités du programme :

Conditions d'accueil et de travail en Allemagne pour les artistes français :

Durée : 3 mois
Période : Janvier - mars 2025

- ⇒ Mise à disposition d'un atelier à basis e.V. ;
- ⇒ Mise à disposition d'un logement individuel ;
- ⇒ Prise en charge par le CEAAC du voyage aller et retour en classe économique ;
- ⇒ Bourse de résidence (2100 €) versée par le CEAAC sur présentation d'une facture ;
- ⇒ Frais de vie (1000 €) versés par le CEAAC par virement ;
- ⇒ Participation aux ateliers ouverts organisés par basis e.V. et organisation d'une rencontre (non systématique) soutenue par une bourse de production à hauteur de 500 € versée par basis e.V. sur justificatif ;
- ⇒ Accompagnement humain et technique sur mesure durant la durée de la résidence ;
- ⇒ Mise en réseau locale.

Nous regrettons que les ateliers et logements proposés ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de basis e.V. et des ateliers nous sommes à votre disposition pour répondre au cas par cas.

Pour une candidature en duo, la bourse ne pourra pas évoluer, cependant les transports seront pris en charge et l'atelier-logement peut accueillir deux personnes proches.

Les modes de déplacement respectueux de l'environnement et peu polluants sont encouragés.

Critères d'éligibilité :

- ⇒ Avoir étudié, être né, travailler en Région Grand Est ou argumenter d'un lien avec la Région Grand Est ;
- ⇒ Être assujetté ou affilié au régime des artistes-auteurs.
- ⇒ S'engager à séjourner et être présent pendant la durée de la résidence dans la ville d'accueil.
- ⇒ Les artistes ayant bénéficié d'une résidence du CEAAC au cours des deux dernières années ne seront pas éligibles.

Modalités de sélection : Calendrier indicatif :

Outre l'évaluation du parcours professionnel de l'artiste, une attention particulière sera portée à la qualité du projet proposé et à sa faisabilité, à la prise en compte et compréhension du contexte de recherche, au protocole de travail envisagé ainsi qu'à la nécessité d'un temps de résidence dans la ville choisie.

Le projet artistique porté par le CEAAC croise des réflexions autour des différents régimes de circulation des images, du vernaculaire et de la santé publique. Le jury sera attentif aux candidatures dont les recherches et projets s'orientent dans ces directions.

Le jury est composé de représentants du CEAAC et de basis e.V. Il étudiera individuellement les dossiers de candidature et recevra les candidats retenus en audition.

= 13.10.2024 : Clôture de l'appel à candidatures.

= Semaine 44 : Auditions individuelles des artistes présélectionnés en visioconférence par un jury anglophone composé des équipes du CEAAC et de basis e.V.

= Semaine 45 : Transmission des résultats.

Les candidats auditionnés non-retenus pourront faire une demande de précision concernant les motifs de rejet de leur dossier.

Pour toute question :
projets@ceaac.org



Le CEAAC est labellisé centre d'art contemporain d'intérêt national.

Il bénéficie du soutien de la Drac Grand Est, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Ville de Strasbourg.



Le CEAAC est membre des réseaux Arts en résidence, DCA, Plan d'Est, BLA! et Tôt ou t'art.

